

TEMPERATURE

Du 5 mai 1904.

Table with weather forecasts for Washington, D.C., and other locations, showing temperature ranges in Fahrenheit and Centigrade.

MÉTÉOROLOGIQUE.

Washington, D. C., 5 mai.— Indications pour la Louisiane.— Temps — beau vendredi et samedi dans la partie sud, averses dans la partie nord, vents frais du sud-est.

LE

CANAL DE PANAMA

Maintenant que le drapeau américain flotte sur la zone de territoire cédée par la Colombie et que les représentants du gouvernement de Washington sont entrés en possession des propriétés de la compagnie française, il s'agit de songer non seulement à l'achèvement du canal, mais aussi et surtout aux moyens de tirer tout le bénéfice possible de la colossale entreprise.

Grâce aux avantages que leur donne la proximité de l'isthme de Panama la plus grande partie de l'immense trafic qui va créer le canal interocéanique doit revenir au sud et à la Nouvelle-Orléans; il n'y aurait que l'incurie et la négligence qui pourraient les leur enlever.

DOULEUR AU COTE OU A LA POITRINE FAITES USAGE DU LINIMENT SLOAN.

Le traité de travail

ENTRE LA France et l'Italie.

Les industriels français se sont souvent plaints que la législation protectrice des travailleurs soit en avance sur celle des autres pays et les mette en état d'infériorité envers leurs concurrents étrangers.

Partant de cette constatation, le gouvernement français a estimé que ses efforts devraient tendre à rétablir entre les conditions internationales du travail un juste équilibre.

Depuis longtemps, M. Fontaine, le distingué directeur du travail au ministère du commerce, poursuit la réalisation de ce dessein. Mais il fallait intéresser la diplomatie à cette action nouvelle.

Le traité de travail signé, le 15 avril, entre la France et l'Italie, est le premier acte international par lequel deux peuples aient pris des engagements l'un envers l'autre au sujet de la législation du travail.

Le traité de travail est en même temps un traité de prévoyance sociale, parce qu'il pose les principes suivant lesquels les nationaux de chacun des deux Etats travaillant dans l'autre Etat, peuvent assurer des moyens d'existence pour la vieillesse ou en cas d'invalidité prématurée, et pour tranquillement des quelques épargnes faites pendant une vie de travail.

tions patronales, dans les régimes de retraite qui en comportent, doivent être réglées suivant des conditions de réciprocité entre les Etats, mais en tenant compte aussi de l'écart entre les législations du travail et des charges différentes qui en découlent pour l'industrie; les Etats doivent faciliter, par l'entremise des caisses nationales et des administrations postales, le paiement des livrets d'épargne et des pensions.

Ces principes seront développés dans des arrangements particuliers, énumérés par la convention, et où le souci de justice et d'humanité, s'il reste égal des deux côtés, insérera aisément les détails d'un accord équitable.

Aucun des deux Etats n'a la prétention d'intervenir dans l'élaboration des lois intérieures de l'autre, mais il en peut tenir compte dans l'élaboration de ses propres lois.

Par ailleurs, le progrès de la législation ouvrière doit être général. La convention oriente les deux nations vers la conclusion d'ententes internationales en la matière.

Parmi les divers points traités en matière de prévoyance sociale, deux ont une importance particulière immédiate. En premier lieu, la France et l'Italie ont dès à présent réalisé l'accord concernant les échanges de livrets d'épargne entre la Caisse nationale d'épargne de France et la Caisse d'épargne postale d'Italie, et le remboursement sans frais, dans l'un de ces pays, des sommes déposées à la Caisse d'épargne de l'autre pays.

Un principe, qui n'est pas dans la loi française de 1893, est inscrit dans un projet de loi déjà voté par la Chambre des députés et soumis au Sénat français. Il est inscrit dans la loi italienne. Une conséquence immédiate de cette convention sera la création en Italie d'un service d'inspection du travail, ce service assurera notamment, l'application de la loi italienne du 19 juin 1902, qui interdit le travail des femmes et des enfants pendant la nuit et limite à onze heures la durée de leur travail pendant le jour.

La semaine prochaine change-mont complet de spectacle. On annonce quatre nouveaux actes de vaudeville de haute valeur.



JAMES H. CULLEN. — "That Man from the West," au St-Charles Orpheum.

ST. CHARLES ORPHEUM.

C'est par l'exécution du programme le plus intéressant et le plus corsé de la saison que l'Orpheum fait ses adieux au public. Celui-ci lui en sait gré et remplit la salle à toutes les représentations pour applaudir Helen Bestram, James H. Cullen, les Majestic Musical Four et tous les autres artistes.

PARC ATHLETIQUE.

La popularité des "Dixie Trombones" ne fait que croître à chaque représentation au Parc Athlétique, où la foule est de plus en plus nombreuse.

Le chemin de fer en miniature est devenu d'une popularité extraordinaire; il faut souvent attendre son tour pour pouvoir y prendre place.

L'ESPRIT DES AUTRES

La politesse (3) des demoiselles de la télé. — Allô!... allô!... veuillez me donner le ministère du Japon à Londres. — Son numéro? — Je l'ignore. — Son nom, alors? — Hayashi. — Dieu vous bénisse!

AMUSEMENTS.

WEST END

La vogue du West End s'accroît chaque soir. L'orchestre de premier ordre que dirige le professeur Paolotti exécute avec un art consommé des morceaux choisis avec goût.

ARRESTATION DE Mlle MANDINETTE.

— Ah! la malheureuse! Le journal lui échappa des mains. Et il tourna d'abord comme un homme ivre dans son magasin, puis chavira sur une motocyclette et demeura quelques minutes plié en deux, pauvre loque humaine.

— Elle a volé... elle a volé pour moi... Il n'avait pas en besoin de le lire. Tout s'expliquait ainsi.

Récit très succinct, du reste, exposant qu'un vol avait été commis dans le cabinet de M. Jean de Vitray, que les soupçons s'étaient d'abord portés sur un de ses employés, Claude Varnier, mais que, dans la soirée, la jolie mademoiselle Mandinette s'en était déclarée l'auteur, tout en affirmant que ce n'était pas un vol. Et l'affaire, jusqu'à nouvel ordre, ne paraissait pas d'extrême importance.

— Les deux complices! battista Poinsonnet effaré. Ce Claude Varnier, qui, jadis, sûrement, avait aimé sa fille... Etait ce à lui qu'elle s'était adressée? ... Il aurait compris une démarche auprès de Jean de Vitray. ... Mais pousser son amant à voler pour elle... pour eux deux... Ah! la lamentable aberration!

— J'aurais préféré cent fois, mille fois, faire faillite! Et qu'on vende tout ici... Et nous voilà bien avancés! Est ce que l'instruction n'allait pas dévoiler, immédiatement, que c'était lui — bien innocemment — mais lui, enfin, qui avait profité du vol?

jour pendant une heure chaque fois, de façon à permettre aux visiteurs de la matinée, de l'après-midi et du soir de jouir de ce spectacle.

Triple Pendaison.

Nashville, Tenn., 5 mai.—Une dépêche de Winchester à la "Banner," annonce que Henry Judge, Joe Delph et John Evans ont été pendus ce matin pour le meurtre de Simon Bucher et de sa femme qu'ils ont connus au mois d'août dernier.

Les condamnés ont marché à l'échafaud avec l'indifférence qu'ils ont montrée pendant leur procès. Ils ont tous prononcé quelques paroles, disant qu'ils étaient prêts à la mort et que leur seul regret était de quitter leurs femmes et leurs enfants.

Aucun d'eux n'a fait allusion à l'acte qu'il rachetait de sa vie. La trappe est tombée à 5 p3 et les trois hommes sont morts sans agonie.

Delph avait préparé un long récit qui a été livré après sa mort, dans lequel il fait retomber tout le blâme de son acte sur Judge, sans lequel, dit-il, il n'aurait pas mais été dans le tracass.

Le shérif Stewart était préparé en cas d'éventualité, mais il a néanmoins fait exécuter les condamnés de très bonne heure pour éviter des désordres.

Mort de Eugène Canfield. — New York, 5 mai.— Eugène Canfield, un comédien bien connu, est mort ici d'une pneumonie.

C'est dans les bouffonneries de Hoyt qu'il a rempli ses principaux rôles durant ces dernières années.



M. WALDECK-ROUSSEAU.

Paris, 5 mai.— M. Waldeck-Rousseau, l'ex-premier ministre de France, a subi aujourd'hui une opération pour une maladie de foie.

Bien que le bulletin rédigé par les chirurgiens qui ont fait l'opération annonce un résultat satisfaisant, l'état de M. Waldeck-Rousseau ne laisse pas que d'inspirer de graves appréhensions.

Les médecins n'ont pas fait connaître leur diagnostic, mais il est donné à entendre que l'ex-ministre est atteint d'un cancer aux intestins et non d'une maladie de foie.

POUR LE MAL AUX GENEVES. — Le mal à la mâchoire ou la Neuralgie, faites usage du Liniment Sloan.

Rapport du Général Kuroki.

Tokio, 5 mai, 8 heures du soir.—On a reçu à Tokio, un télégramme du général Kuroki daté du 3 mai, disant qu'une recherche plus approfondie du champ de bataille de dimanche dernier a permis de retrouver 200 fusées, morts et blessés.

On croit qu'une recherche encore plus complète augmentera ce nombre. Le général dans son rapport annonce que parmi les prisonniers il y a aussi un médecin.

Les Japonais ont donné l'ordre à ce dernier de les aider pour soigner les blessés.

Le médecin a obéi, et il est maintenant occupé à soigner les blessés des deux armées.

L'ABELLE

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes. Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE. Pour les Etats-Unis, port compris: \$12.00. Un an \$36.00. 6 mois \$22.50.

EDITION HEBDOMADAIRE. Paraisant le Samedi matin. Pour les Etats-Unis, port compris: \$2.00. Un an \$12.00. 6 mois \$7.50.

EDITION DU DIMANCHE. Cette édition est distribuée dans toute la Nouvelle-Orléans, les abonnés y ont droit gratuitement. Les personnes qui veulent y abonner doivent adresser aux marchands.

Non agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

Feuilleton. L'Abelle de la N. O. LES LARMES DE L'AMOUR. Grand Roman Inédit. Par PIERRE SALES. QUATRIEME PARTIE.

ans de ce scandale atteindront en la réputation immaculée de monsieur non beau-frère, l'impeccable gentilhomme, le modèle de toutes les corrections? Ce n'est rien que cette petite histoire là, mon bon Lehuchois... Eh bien, je parle qu'elle sera encore plus désagréable à M. Jean de Vitray qu'un coup d'épée en pleine poitrine. Et je ne ferai un crime de vous dissimuler que tout ce qui peut être désagréable à mon beau-frère, m'est particulièrement agréable à moi... Donc, pas la moindre discrétion vis-à-vis des journalistes, hein? ... Et là-dessus... Il pironneta.

— Je vais me coucher et dormir comme cela ne m'est pas arrivé depuis bien des mois. VII. LA REVANCHE DE MANDINETTE. Ce fut un effroyable réveil pour ce pauvre Poinsonnet, qui s'était endormi, hier, dans une si parfaite béatitude.

qui lui arrivait si exactement, qui lui était indispensable pour sa petite Didine et qui, l'événement ne venait que de le lui trop démontrer, disparaissait dès qu'il commettrait la moindre infraction aux ordres donnés.

— Vous m'avez dit que vous n'aviez rien de mieux à me proposer? — Non, non... Il devait demeurer libre, pour arracher la pauvre petite à la justice, multiplier les démarches, aller au besoin chez Jean de Vitray? — Pourquoi aurais-je peur de lui, après tout? Est-ce que je ne lui ai pas été fidèle, quand je le servais? Et quel que soit le mal, qu'est-ce pour lui? — Son visage s'éclaira soudain. Un rayon d'espoir n'est-il pas un rayon de soleil? — C'était la première démarche à accomplir. Ensuite, voir Mandinette, la guider dans ses réponses, la calmer, car il devait l'état d'exaspération où elle devait se trouver... Et, ensuite, écrire, télégraphier à sa mère... Au besoin aller la trouver à Cannes... Mettre tout en œuvre, enfin, pour que de cet acte absurde de dévouement il ne restât qu'un mauvais souvenir.

— C'était presque content quand il partit de chez lui, car sa vive imagination voyait déjà tout cela réalisé. Mais la première déception le démontait: Jean de Vitray était parti de chez lui à la première heure, et on ne savait pas à quel moment il rentrerait. — Poinsonnet entra alors dans un café, pour écrire à la mère d'Amandine; et lui, si laquais,

— Et la conclusion de ceci, c'est...